

ACTION URGENTE

COLOMBIE. DES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS MENACÉS

Des paramilitaires ont menacé de mort les défenseurs des droits humains Hernando Mejía López et David Espinoza à Barrancabermeja, dans le nord de la Colombie.

Le 24 juillet 2013, une enveloppe a été déposée sous la porte des locaux de l'ONG Pax Christi à Barrancabermeja, qui fait partie de la coalition Espace des défenseurs des droits humains (ETTDH), également dans cette ville. À l'intérieur se trouvaient deux balles et une menace de mort adressée à Hernando Mejía López et David Espinoza, écrite sur un papier comportant le logo du groupe paramilitaire des Commandos urbains Los Rastrojos. Le message indiquait : « Si vous ne partez pas dans deux jours, le plomb contenu dans cette enveloppe se retrouvera bientôt dans votre torse. »

Hernando Mejía López et David Espinoza travaillent dans le domaine de l'éducation aux droits humains et se chargent de l'accompagnement moral de la population locale, en particulier les jeunes, dans les quartiers pauvres de Barrancabermeja, expliquant le contexte politique, économique et social dans lequel s'inscrivent les violences en Colombie, et sensibilisant ces personnes à la situation des droits humains dans le pays.

Le 29 juin dernier, un membre de Pax Christi-Barrancabermeja a reçu un appel d'un homme qui disait appeler de la part de la chambre de commerce locale, avant de révéler être membre du groupe paramilitaire Los Urabeños. Son interlocuteur l'a invité à une réunion avec des dirigeants associatifs, au cours de laquelle les paramilitaires procéderaient à un « nettoyage social ».

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :

- faites part de votre inquiétude concernant Hernando Mejía López, David Espinoza et les autres membres de Pax Christi-Barrancabermeja qui ont été menacés par des paramilitaires le 24 juillet dernier, et appelez les autorités à leur fournir une protection efficace, dans le respect de leurs souhaits ;
- engagez-les à diligenter des enquêtes minutieuses et impartiales sur cette menace, à rendre les conclusions publiques et à traduire les responsables présumés en justice ;
- exhortez-les à prendre sans délai des mesures visant à démanteler les groupes paramilitaires, conformément aux engagements pris par le gouvernement et aux recommandations des Nations unies et d'autres organisations intergouvernementales.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 12 SEPTEMBRE 2013 À :

Président de la Colombie

Juan Manuel Santos
Palacio de Nariño, Carrera 8 No.7-26
Bogotá, Colombie

Fax : +57 1 596 0631

Formule d'appel : *Excmo. Sr. Presidente Santos, / Monsieur le Président,*

Procureur général

Eduardo Montealegre
Fiscalía General de la Nación
Diagonal 22B No. 52-01 (Ciudad Salitre)
Bloque C Piso 4, Bogotá, Colombie

Fax : +57 1 570 2000 (composez le 2023 quand vous tombez sur le répondeur)

Formule d'appel : *Estimado Sr Fiscal General, / Monsieur le Procureur général,*

Copies à :

ONG Pax Christi Barrancabermeja
Calle 62 No. 36-03
Barrio La Esperanza
Barrancabermeja, Colombie

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

COLOMBIE. DES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS MENACÉS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Les civils sont les principales victimes du conflit armé qui déchire la Colombie depuis de nombreuses années et qui oppose les forces de sécurité, agissant seules ou avec la complicité des paramilitaires, à divers groupes de guérilla. Les membres de syndicats, d'organisations de défense des droits humains et d'autres organisations à vocation sociale sont souvent accusés par les forces de sécurité et les paramilitaires de collaborer ou de sympathiser avec la guérilla. Par conséquent, ils sont souvent victimes d'homicides, de menaces ou de disparitions forcées.

Les groupes paramilitaires colombiens sont censés avoir été démobilisés dans le cadre d'un programme lancé par le gouvernement en 2003, mais les menaces proférées contre ces personnes, à Barrancabermeja et ailleurs montrent qu'ils sont toujours actifs. Les groupes paramilitaires, souvent qualifiés de « bandes criminelles », sont responsables de graves atteintes aux droits humains, notamment des homicides, des disparitions forcées et des opérations de « nettoyage social » dans les quartiers urbains pauvres.

Des défenseurs des droits humains ont également été menacés ou tués par des groupes de guérilleros qui les accusaient de se ranger du côté de l'ennemi.

L'ONG Pax Christi, mouvement international pour la paix, fait partie de l'Espace des défenseurs des droits humains, une coalition de différents secteurs de la société civile, comprenant des organisations de défense des droits humains, des syndicats et des militants LGBTI à Barrancabermeja.

Au cours de ces dernières semaines, plusieurs menaces de mort ont été adressées à des acteurs du mouvement en faveur des droits humains dans cette ville (voir <http://amnesty.org/fr/library/info/AMR23/032/2013/fr> et <http://amnesty.org/fr/library/info/AMR23/030/2013/fr>).

Noms : Hernando Mejía López et David Espinoza
Hommes

AU 203/13, AMR 23/034/2013, 1er août 2013

